

Objectifs de la formation

- Maîtriser les outils embarqués,
- Acquérir des compétences dans « la production agricole »,
- Acquérir les compétences minimales en maintenance des matériels.

Modalités pédagogiques

- Cours en salle
- Parcours progressif
- Chantiers réels
- Plateaux techniques
- Explicitations des gestes professionnels

Modalité de validation / Nom du certificateur

Formation diplomante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Nos différences

- De la mécano-soudure sur le site de Bourges
- De la pratique en situation réelle explicitée
- Des équipements de sécurités + SST
- Certiphyto applicateur

Date de Formation



Prochaine session : du 15 Décembre 2025 au 30 Juin 2026

Voie de Formation

Formation continue en présentiel avec de la pratique sur le terrain.

Public ciblé

- · Demandeur d'emploi
- Salarié en reconversion

Pré-requis

- · Une motivation pour la conduite d'engins
- Aptitude physique
- Maitrise des savoirs de base (français, mathématiques)
- Un niveau minimal en informatique

Conditions d'inscription

- Avoir plus de 18 ans,
- Etre demandeur d'emploi, salarié ou autre,
- Justifier d'une expérience professionnelle de 12 mois, tous secteurs confondus.

Modalité de sélection

Tests de prérequis et entretien individuel.

Date d'enregistrement de la certification

01-01-2025











Chargée de recrutement



www.cfppa.fr



bourges@cfppa.fr



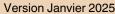


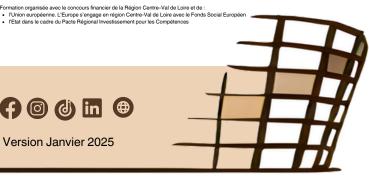












Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Accompagnement Personnalisé Individuel,
- Présence d'une Référente Handicap dans le centre,
- Partenariat avec des structures adaptées : CFAS, MDPH, URAPEDA...
- Salles de cours accessibles aux personnes à mobilité réduite. Par contre en entreprise, cela relève de l'exceptionnel.

Modalité et délais d'accès

- L'entrée en formation peut se faire de décembre à janvier
- Plus tard si le candidat a des acquis professionnels

Modalités d'Adaptation

A l'entrée en formation, chaque stagiaire a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation.

Condition d'inscription à l'examen

- Avoir plus de 18 ans
- Le diplôme sera délivré en fin de formation en justifiant d'au moins 12 mois d'activité professionnelle à temps plein et de la validation de l'ensemble des modules

Principaux débouchés

- Chauffeur dans une CUMA
- Salarié dans une exploitation agricole

Suites de parcours possibles

- BP Responsable d'Entreprise Agricole
- BP conduite de machines agricoles

Indicateurs (Session 2024)

Taux de réussite aux l'examens*

Taux d'insertion **Professionnelle** à 6 mois

Taux de poursuite d'étude







Taux d'insertion **Professionnelle** en relation avec le diplôme préparé







^{*}en relation avec le taux de présentation aux UCs

Durée et Rythme de la Formation

- 443 h en centre
- 357 h en entreprise
- · 2 jours en centre
- 2 jours en entreprise

Contenus Principaux de la formation

- · Visites et découverte de systèmes et approche écologique -
- Le tracteur et les matériels 35h
- Conduite des cultures 70h
- La conduite et l'entretien des matériels 88h
- Conduite de chantiers 84h
- Formations réglementaires : certiphyto, SST, CACES, réglementation conduite d'engins agricoles - 61h

Modalités d'évaluation

UCG1: Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et

UCG2: Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique.

UCG3: Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable.

UCO1: Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite d'une culture

UCO2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des engins agricoles et leurs équipements.

UCS1 : Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur.

UCS2: Réaliser les travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture.

UCS3: Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements.

Validation possible par bloc de compétences

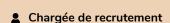
Rémunération

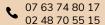
• Indemnisation : Les modalités de rémunération auxquelles vous pouvez prétendre dépendent du financeur de votre formation et, par conséguent, de votre statut de bénéficiaire.



Les tarifs de formation

7 310 € finançable par le conseil régional ou autres dispositifs: PRF, CPF, Contrat Pro, France Travail etc...





www.cfppa.fr













